

# CENTRES DE SOINS RÉFÉRENTS

- **Hôpital Edouard Herriot (HCL)** - Lyon  
*SAMU  
Service Médical d'Accueil des Urgences, Pavillon A  
Urgences et réanimation pédiatriques pavillon S  
Urgences chirurgicales pavillon G  
Anesthésie et réanimation*
- **Centre Hospitalier Lyon Sud (HCL)** - Pierre Bénite  
*Accueil des urgences SAU  
Service médical d'urgences SMU  
Urgences chirurgicales  
Anesthésie Réanimation*
- **Hôpital de la Croix Rousse (HCL)** - Lyon  
*Service médical d'accueil des urgences  
Service de réanimation médicale*
- **Hôpital Pierre Wertheimer (HCL)** - Lyon  
*Service d'anesthésie réanimation*
- **Hôpital Debrousse (HCL)** - Lyon  
*Service d'accueil, d'urgences et de réanimation pédiatriques*
- **Centre Hospitalier Saint Joseph Saint Luc** - Lyon  
*Service d'accueil des urgences*
- **Hôpital d'instruction des Armées Desgenettes** - Lyon  
*Service d'accueil des urgences  
Service de réanimation*
- **Centre Hospitalier** - Villefranche  
*Service d'accueil des urgences  
Service de réanimation  
Service de pédiatrie*
- **Centre Hospitalier** - Givors  
*Service d'accueil des urgences*
- **Centre Hospitalier** - Tarare  
*Service d'accueil des urgences*
- **Clinique du Tonkin** - Villeurbanne  
*Service d'accueil des urgences  
Service de réanimation*
- **Clinique de la Sauvegarde** - Lyon  
*Accueil des urgences*
- **Polyclinique Pasteur** - Saint Priest  
*Accueil des urgences*
- **Clinique de la Roseraie** - Vénissieux  
*Accueil des urgences*
- **Polyclinique** - Rillieux  
*Accueil des urgences*

## EQUIPE DU PROJET ESPARR

Chaque chercheur impliqué a derrière lui de nombreuses années d'expérience soit dans le domaine clinique (Pr D. Boisson, Pr D. Floret, Dr E. Javouhey, Dr J. Luauté et Dr PO. Sancho) soit en épidémiologie (Dr M. Hours, P. Charnay, Dr B. Laumon).

Nos enquêteurs ont une formation de Psychologue ou d'Assistant de Recherche Clinique, ou ont de longues années d'expérience dans les enquêtes auprès des personnes hospitalisées.

Ce travail est réalisé grâce à la collaboration de l'ensemble des médecins et soignants des centres médicaux référents.

### Comment nous contacter



ESPARR - INRETS

25 avenue François Mitterrand - Case 24  
69675 Bron cedex



[ESPARR@inrets.fr](mailto:ESPARR@inrets.fr)



Permanence téléphonique :

le mercredi matin 04 72 14 25 13 (si la ligne est occupée vous basculez sur le répondeur téléphonique du coordonnateur - n'hésitez pas à laisser vos coordonnées et l'objet de votre appel pour que l'on vous recontacte).

## Etude de Suivi d'une Population d'Accidentés de la Route dans le Rhône

Les accidents de la route ont des conséquences importantes tant pour l'individu que pour la société. Toutefois, ces conséquences sont actuellement peu ou mal évaluées.

Les Hospices Civils de Lyon et l'Unité Mixte de Recherche Epidémiologique Transport Travail Environnement de l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité et de l'Université Claude Bernard, ont décidé d'unir leurs compétences et leur savoir faire pour réaliser une étude sur les victimes d'accidents de la route dans le département du Rhône, en collaboration avec l'ensemble des services de soins du département du Rhône.

Cette étude permettra de connaître les "facteurs de risque" d'accidents (facteurs qui semblent favoriser la survenue d'un accident), d'analyser les conséquences sanitaires, familiales, sociales et professionnelles, à long terme, des accidents de la route jusqu'à maintenant peu ou mal connues, connaître les besoins de soins et d'accompagnement des victimes et de leur famille.

**Votre participation est vraiment fondamentale pour faire évoluer nos connaissances**, et à terme pour pouvoir réorienter les actions de prévention des conséquences des accidents. Pour réaliser cette étude **"ESPARR"**, nous avons besoin de votre aide, de votre accord pour nous transmettre certaines informations mais également pour vous engager avec nous pour cinq ans. Bien sûr, nous vous tiendrons informés régulièrement de nos travaux.

D'avance nous vous remercions de votre aide.

La lutte contre l'insécurité routière est un enjeu actuel et fort de santé publique. La France a compté 1,4 million de blessés en 10 ans, le seul département du Rhône en compte plus de 10 000 par an. Personne n'est épargné et le retentissement de l'accident est souvent sous estimé.

### L'équipe de recherche

- Professeur Dominique Boisson, Investigateur Principal, HCL
- Docteur Martine Hours, Responsable scientifique, UMRETTE INRETS/UCBL
- Madame Pierrette Charnay, Coordonnateur, UMRETTE INRETS/UCBL
- Professeur Daniel Floret, HCL
- Docteur Etienne Javouhey, HCL et UMRETTE
- Docteur Jacques Luauté, HCL
- Docteur Pierre Olivier Sancho, HCL
- Docteur Bernard Laumon, UMRETTE INRETS/UCBL

*En collaboration avec les médecins et soignants des centres médicaux référents*

# EN PARTICIPANT AU PROJET

**Vous êtes dans le service** (préciser le nom du service) .....  
**de l'hôpital/de la clinique** .....  
**suite à l'accident dont vous avez été victime le** (date) .....

**Vous répondrez soigneusement aux questions** que M ..... va vous poser. (L'entretien peut se dérouler directement avec le patient ou avec sa famille, en particulier pour les enfants).

Ce premier questionnaire de données générales constitue une base de référence.  
On vous demandera également l'autorisation de prendre contact régulièrement avec vous :

- dans 6 mois pour répondre à un petit questionnaire,
- dans un, deux et cinq ans pour une nouvelle rencontre avec entretien et visite médicale,
- aux périodes intermédiaires (18 mois, 3 et 4 ans) nous vous enverrons de nouveau à votre domicile un questionnaire simple.

Ces questionnaires nous permettront d'actualiser au fil des années les données initialement enregistrées.

**Vous aurez un numéro d'identification** : un code (numéro d'inclusion dans le projet ESPARR) vous est attribué. C'est celui qui vous est indiqué sur la première page de ce document, et qui sera votre numéro d'identification ESPARR inscrit sur la carte qui vous sera envoyée dans les jours qui suivent notre première rencontre. C'est ce numéro qui nous permet de relier nos fichiers entre eux.

## **Vous contribuerez à aider la recherche.**

Vous serez en contact permanent avec l'équipe de recherche, et par son intermédiaire avec l'équipe des soignants qui vous a pris en charge.

Vous recevrez périodiquement des informations sur le déroulement de l'enquête, ainsi que sur les nouvelles recherches entreprises en accidentologie, les nouvelles démarches en sécurité routière.

Vous serez membre d'un "Groupe", et à ce titre serez invité à participer aux rencontres qui seront organisées pour présenter nos résultats.

Vous pourrez à tout moment vous informer, vous renseigner, interroger...

Notre équipe sera présente pour vous guider.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, **vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant**, sur simple demande, et dans un délai d'un mois.

Vous pouvez y accéder :

- en adressant votre demande par courrier à "ESPARR, INRETS, 25 avenue François Mitterrand, Case 24, 69675 Bron cedex",
- en précisant dans votre lettre votre numéro d'identification inscrit sur la carte de membre ESPARR et au bas de la première page du présent document,
- en joignant à votre courrier copie d'une pièce d'identité,
- votre demande sera traitée dans la semaine suivant sa réception.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, sortir de l'étude à tout moment. Pourtant nous insistons sur le fait que la qualité de notre recherche dépend d'abord de votre fidélité.

## **Les informations vous concernant resteront strictement confidentielles et protégées par les règles du secret médical.**

Ce projet a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté et auprès du Conseil de l'Ordre des Médecins. Dans le fichier de saisie des réponses à nos questions, seul apparaît le numéro d'identification sans aucune information nominative.

Le feuillet IDENTITE est transmis uniquement au responsable scientifique du projet et au coordonnateur, soumis tous deux aux règles du secret médical. Ces informations sont indispensables pour vous adresser les questionnaires suivants, pour relier entre elles les différentes informations que vous nous transmettez.

Les données recueillies dans le questionnaire sont exclusivement traitées par les membres de l'équipe de recherche et par votre médecin.



